02 98 26 50 36
www.saint-nic.fr

DELIENN AR MIZ

Feuille du mois

Lettre d'Information de la Commune de SAINT NIC

Dicton du mois : «Caprices d'avril font tomber les fleurs et trembler les laboureurs»

Directeur de la publication : Annie Kerhascoët Rédaction : La commission communication

Avril 2022

Précisions sur les élections

Il est possible depuis le 1er janvier 2022, de donner procuration à un électeur d'une autre commune. Le mandataire, muni d'une pièce d'identité, devra néanmoins obligatoirement venir voter dans le bureau de vote du mandant. Chaque électeur recevra avant le 1 er tour des présidentielles une nouvelle carte électorale. Les anciennes sont à détruire.

Carte Nationale d'Identité

Les demandes de carte d'identité sont à effectuer exclusivement dans les mairies équipées d'une station biométrique. Les dossiers « papier » peuvent être retirés en mairie du domicile.
Le timbre fiscal de 25€ est nécessaire uniquement lors d'un renouvellement d'une carte volée ou perdue.

Ecole : voyage au ski

Seize élèves de CE2, CM1, CM2 de l'école de Saint-Nic se sont rendus dans les Pyrénées pour une classe de neige. Le séjour s'est déroulé du 27 mars au 2 avril. Sur place, ils ont découvert la station familiale d'Ascou-Pailhères située en Ariège proche d'Ax-les-Thermes. Ils ont été logés dans le centre « Le Saint-Bernard » appartenant à l'association Marc et Montmija qui a assuré les activités sur place. Ils ont pu pratiquer le ski de piste et découvrir les activités de montagne et le milieu montagnard. Les élèves de Saint-Nic ont partagé cette classe de neige avec des camarades de Plonéour-Lanvern.

Sortie livre

L'association crozonnaise Etre daou Vor qui existe depuis 1993, vient de sortir le numéro 29 de la revue Avel Gornog. Celui-ci est consacré à Saint Nic, il regroupe douze articles en rapport avec l'histoire, la nature et la vie. Outre ce dossier consacré à notre commune, une étude revisite le thème de la ville d'Ys. Cette revue complète assez directement l'étude portant sur le Menez Hom qui a été publié en août 2013 (numéro 22). Cette publication est disponible à l'achat en mairie, à l'agence postale ainsi qu'au Del'Ys.

Sortie à la Torche

Le C.C.A.S. de la Mairie de SAINT NIC a organisé le 24 mars une sortie à la TORCHE, les participants ont pu admirer une sculpture qui représente la chapelle Saint-Georges du château de Windsor, en Angleterre, sculpture entièrement réalisée de fleurs de jacinthes, environ 800 000 fleurs ont été nécessaires pour cette mosaïque. Une journée printanière, sous le soleil, a permis à tous d'apprécier l'éclosion des jacinthes, muscaris, tulipes, palette de couleurs avec les étendues fleuries que le groupe a pu admirer durant le trajet en « petit train » balade d'environ 5 kms le long des champs de jacinthes.

Un après-midi riche en couleur et en bonne humeur, un divertissement apprécié de tous.

Cérémonie du 19 mars

Un hommage a été rendu aux combattants d'Afrique du Nord pour le 60ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (1952-1962). A cet occasion, une stèle a été inaugurée en souvenir de tous les combattants.

Des décorations ont été remises par la FNACA :
- Reconnaissance de la Nation avec « agrafe Afrique du Nord » à Mr Jean-Pierre Douguet
- Médaille commémorative opérations sécurité et maintien de l'ordre « avec agrafe Algérie » à Mrs Jean Breton, Pierre Doaré, Emile Hascoët et Corentin Larour.

A titre posthume, Hervé Bideau de Saint-Nic a été décoré le 24 janvier dernier, du titre de reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative à la demande de ses enfants.

Vas-Y : « Un moment pour soi, Atelier esthétique »

Vas-Y de la Fondation ILDYS en partenariat avec la commune de Saint NIC propose un atelier de quatre séances "un moment pour soi " gratuit, destiné aux personnes de 60 ans et plus.
Cette activité en petit groupe s'inscrit dans la thématique "santé" du dispositif de prévention. Le bien-être étant un pilier de la santé, Vas-Y propose à travers cet atelier de s'accorder un temps pour s'occuper de soi, et valoriser son image.
Quelles que soient vos habitudes et vos routines quotidiennes dans ce domaine, Angélique, esthéticienne de formation et animatrice de prévention proposera aux participantes de pratiquer au cours des quatre séances, les soins du visage, le maquillage et le soin des mains dans une atmosphère où les maîtres mots sont la bonne humeur, la convivialité, le respect et le partage.
L'atelier se déroulera les mercredis 4, 11 et 18 mai de 10h30 à 12h00, dans la salle municipale.
Atelier gratuit, pour un même groupe de 6 personnes.
Inscription auprès de la mairie au 02 98 26 50 36.

BreizhGo

Une tarification harmonisée pour les lignes de car
La Région propose une tarification harmonisée sur les quatre départements pour ses lignes routières Breizhgo. Quatre règles ont guidé la définition de cette nouvelle gamme tarifaire : des prix simples et attractifs, des réductions pour les jeunes, des trajets entre 1 et 3 € pour les personnes en difficulté et la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. Plus de 80 lignes adoptent une tarification unique (2,50 € pour un aller simple, 20 € le carnet de 10 tickets, 50 € pour un abonnement mensuel). Une tarification par tranches kilométriques est toutefois conservée sur 11 lignes.
La carte Solidaire BreizhGo pour les plus fragiles
Alors qu'il n'existait pas de tarification dite sociale, sur l'ensemble de son territoire, la Région a généralisé la carte Solidaire. Valable un an sur le réseau des cars BreizhGo, elle permet de bénéficier de petits prix : de 1 à 3 € par trajet. Peuvent y prétendre les bénéficiaires de certaines allocations (AAH, RSA, ASS, ASPA, ADA), les demandeurs d'emploi, les personnes inscrites dans un parcours d'insertion. Les accompagnateurs de personnes en situation de handicap peuvent également profiter de ces tarifs.
45% de réduction en moyenne pour les jeunes
Pour les usagers de moins de 26 ans, en cohérence avec ce qui est déployé sur les TER BreizhGo, un tarif jeune est proposé sur tous les cars BreizhGo, représentant jusqu'à 65% de réduction. Un trajet La Mézière-Rennes passe de 2,90€ à 2€, un trajet Josselin - Rennes passe de 8€ à 4€. Le trajet Le Conquet - Brest augmente de 0,50 € (de 1,5 à 2€), augmentation compensée en parallèle par la création d'un carnet jeunes de 10 trajets à 15€.
Gratuit pour les moins de 12 ans
La Région pense également aux familles pour lesquelles elle veut faciliter et encourager l'usage des transports publics. Ainsi, les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte disposant d'un titre de transport validé pourront voyager gratuitement (dans la limite de deux enfants).

Informations paroissiales

- Samedi 2 avril, 18h00 à Quéméneven
- Dimanche 3 avril, 09h30 à Plomodiern
- Samedi 9 avril, 18h00 à Saint Nic
- Dimanche 10 avril, 09h30 à Locronan
- Vendredi 15 avril, 15h00 à Cast
- Dimanche 17 avril, 11h00 à Cast
- Samedi 23 avril, 18h00 à Ploéven
- Dimanche 24 avril, 11h00 à Kergoat
- Tous les dimanches, 11h00 à Châteaulin

Permanences numériques

Aline Quéré, conseillère numérique à France Services, effectuera des permanences d'accompagnement au numérique dans les communes de la CCPCP à compter du 6 avril.
L'accompagnement individuel s'adresse en priorité aux habitants qui souhaitent bénéficier d'une aide ponctuelle dans l'usage du numérique.
Les personnes pourront être accompagnées dans l'utilisation de leur boite mail, de leurs appareils (ordinateur, smartphone ou tablette) mais également pour la création d'un compte personnel sur un site internet (Pôle Emploi, Caf ou Ameli).
Elle sera présente le 3ème jeudi de chaque mois à Saint Nic.
L'accompagnement individuel dure 40 minutes. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter leur propre équipement.
Pour réserver un rendez-vous auprès de la conseillère numérique, il suffit de contacter France Services au 02 98 16 14 20, en précisant la thématique.

RETROUVE LES MOTS DANS LA GRILLE GRÂCE AUX DESSINS.

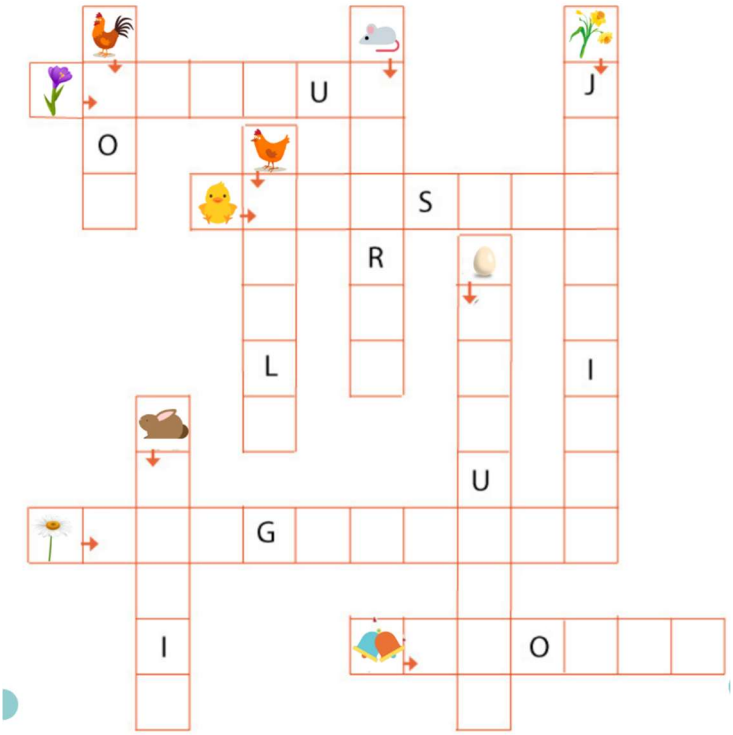

Recette flan au caramel

Ingrédients :
1 boîte de lait concentré sucré moyenne (397 g), 3 œufs, lait, caramel (20 morceaux de sucre et un fond d'eau au micro-onde)

Battre les œufs en omelette, ajouter la boîte de lait concentré (bien remuée), ajouter 1 boîte ½ de lait (correspondant à la boîte de lait concentré), tapisser le fond du moule à cake de caramel, ajouter la préparation et mettre au four dans un bain marie thermostat 6/7 (180°) et laisser cuire 40 minutes

Heures d'ouverture
La mairie
Du lundi au vendredi : 9h-12h
Il est demandé à la population de ne venir en mairie que si cela est strictement nécessaire et de privilégier les contacts par téléphone ou courriel

L'agence postale
9h15 – 11h40 du Lundi au Samedi
Lever de boîte : 12h du lundi au Samedi